



-Accompagnement à la VAE-

Titre Professionnel "Formateur Professionnel d'Adultes"

CERTIFICATEUR :

MINISTÈRE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE

L'INSERTION : FICHE RNCP 37275

Date d'échéance de l'enregistrement : 29-04-2028

Cet accompagnement se fera de façon individuel principalement ou à certains moments en collectif si plusieurs candidat(e)s sont inscrits à la même session. Selon le nombre de candidat(e)s inscrit(e)s, il est possible que certaines étapes de l'accompagnement se fassent collectivement ou individuellement en présentiel.

• **Objectif**

Valider le ou les blocs de compétences de la certification professionnelle visée soit le titre professionnel Formateur Professionnel d'Adultes (FPA)

1. Concevoir et préparer la formation :

- Elaborer la progression pédagogique d'une formation multimodale à partir d'une demande
- Concevoir un scénario pédagogique et d'accompagnement en intégrant la multimodalité
- Concevoir des activités d'apprentissage et d'évaluation en intégrant la multimodalité

2. Animer une formation et évaluer les acquis des apprenants :

- Animer une formation et faciliter les apprentissages selon différentes modalités
- Evaluer les acquis de formation des apprenants
- Remédier aux difficultés individuelles d'apprentissage

3. Accompagner les apprenants en formation :

- Accompagner les apprenants dans leur parcours de formation
- Accueillir un apprenant en formation et co-construire son parcours
- Tutorer les apprenants à distance
- Accompagner le développement professionnel des apprenants

4. Incrire sa pratique professionnelle dans une démarche de qualité et de responsabilité sociale des entreprises :

- Respecter et faire respecter la réglementation en vigueur en formation et dans sa spécialité
- Réaliser une veille pour maintenir son expertise de formateur et de professionnel dans sa spécialité
- Analyser ses pratiques professionnelles

- **Public**

Toute Personne souhaitant obtenir un diplôme de : Formateur professionnel d'Adultes en VAE.

Accessible aux personnes en situation d'handicap, pour plus de renseignements, veuillez contacter le Référent Handicap par email : cfpscontact@gmail.com

- **Prérequis**

Avoir à minima un an d'expérience continue ou non dans une activité bénévole ou salariée dans le secteur de la formation professionnelle.

- **Durée**

De 7 à 35 heures sur 12 mois maximum à compter de la réception de la recevabilité

Secteurs d'activités :

- organismes de formation publics ou privés dans le champ de la qualification ou de l'insertion
- services de formation en entreprise, tous secteurs confondus

Type d'emplois accessibles :

- formateur
- formateur d'adultes
- formateur technique
- animateur, formateur consultant
- professeur
- enseignant
- chargé de formation...
-

Possibilités d'évolution :

- conseiller en insertion
- coordinateur
- conseiller en formation
- consultant
- responsable de formation
- ingénieur pédagogique ou de formation

L'Accompagnement se fera en présentiel selon l'ordre suivant :

Livret 1 : Livret de Recevabilité

La demande de VAE doit être adressée à la DREETS, l'organisme qui délivre la certification. Vous ne pouvez déposer qu'une seule demande par certification et jusqu'à trois demandes pour des certifications différentes, au cours de la même année

CFPS – CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE SPECIFIQUE – SAS AU CAPITAL DE 5000 EURO

SIRET : 91275282100013 / APE : 8559A / Numéro déclaration d'activité auprès du préfet de région PACA : 93132030213

Siège social : 44 Rue des tailleurs de pierres 13300 Salon-de-Provence / Mail : cfpscontact@gmail.com / Tel : 09 73 89 68 18 – 06 51 73 77 30

NUMERO AUTORISATION D'EXERCICE CNAPS : FOR-013-2028-02-07-20230842615

Numéro Agrément A.D.E.F : 13 23 01 09 01

civile.

Le formulaire « demande de recevabilité à la validation des acquis de l'expérience » - et sa notice explicative- est fixé par arrêté du 29 janvier 2018 publié au Journal officiel du 1er février 2018. Le formulaire s'applique à tous les organismes en charge de délivrer les certifications professionnelles. Il peut désormais être complété en ligne sur le site www.vae.gouv.fr:

- [Télécharger le formulaire 12818*02 - Version statique](#)
 - [Télécharger la notice explicative 51260#03](#)
 - [Fiche statique dédiée au formulaire](#)
-

A la suite de l'examen de votre dossier, l'organisme certificateur se prononcera pour un avis de recevabilité ou de non-recevabilité. Si votre dossier est recevable, vous recevrez une notification dans un délai maximum de deux mois. L'absence de réponse au terme des deux mois vaut décision d'acceptation. La notification peut comporter des recommandations relatives aux formations complémentaires. La recevabilité administrative de votre demande ne préjuge en rien de la décision finale du jury.

Le livret de recevabilité se compose de 4 rubriques :

1. Un formulaire de candidature dûment renseigné avec la signature manuscrite ou électronique.
2. Les documents relatifs à la durée de l'expérience en fonction du diplôme visé (activités professionnelles, associatives, bénévoles, syndicales, électorales... ainsi que les périodes de formation initiale ou continue en milieu professionnel).
3. Les pièces justificatives à joindre obligatoirement.
4. Une attestation sur l'honneur qu'une seule demande de VAE a été déposée pour la certification, pour l'année civile en cours

A réception de la recevabilité, le/la candidat(e) dispose d'un an pour valider la certification visée

Dossier d'inscription et financement

A la réception de l'acceptation par la DREETS, le/la candidat(e) recevra un questionnaire d'auto-positionnement permettant d'évaluer précisément la durée nécessaire de son accompagnement. Nous réalisons le montage du dossier de financement pour le/la candidat(e).

Livret 2 : Préparation à la validation

Classe de présentation du déroulement de l'accompagnement à la VAE

Un entretien de présentation sera réalisé en présentiel, en collectif ou en individuel, afin de présenter le déroulement de l'accompagnement, le contenu, et répondre aux questions du/de la candidat(e). A l'issue de cette classe, le/la candidat(e) devra établir un rétroplanning individuel (Réalisation du module, remise des dossiers...) et l'enverra à l'accompagnateur.

A réception du rétroplanning du candidat, l'accompagnateur ajustera et enverra un planning finalisé.

Module d'explicitation des compétences et de compréhension des référentiels

Le/la candidat(e) suivra un module en présentiel. Ce module permettra de présenter et de détailler les attentes du Référentiel de Certification et du Référentiel d'Activité et d'Emploi Compétences du titre professionnel "Formateur professionnel d'Adultes".

Les modalités de l'examen seront également explicitées dans ce module.

Atelier d'explicitation de l'expérience

Un ou deux ateliers d'explicitation de l'expérience seront mis en place afin que le/la Candidat(e) puisse lister les compétences acquises lors de son expérience professionnelle, et échanger avec ses pairs dans le cas d'un atelier collectif.

Classe d'approfondissement sur le(s) dossier(s) d'examen et la préparation de l'oral

L'accompagnateur établira un suivi sur la rédaction des dossiers, apportera des corrections et ajustements. Un contrôle sur la verbalisation des compétences sera également fait à ce moment-là.

En amont, le/la candidat(e)s'engage à respecter la date d'envoi des dossiers (Dossier Professionnel et Dossier Projet) à l'accompagnateur.

Classe sur le suivi de la préparation à l'oral

Selon les attentes du RC sur le titre professionnel "Formateur professionnel d'Adultes", le/la candidat(e) se verra accompagné à la préparation à l'oral avec des possibilités d'entraînement.

Classe de préparation à l'entretien technique

L'accompagnateur expliquera la finalité de cet entretien et proposera des questions types pour que le/la candidat(e) puisse s'exercer.

Entretien final avant examen

Cet entretien permettra au/à la candidat(e) et à l'accompagnateur de refaire un point sur les modalités de l'examen, de répondre aux dernières questions et de mettre le/la candidat(e) dans de bonnes conditions pour son examen. Cet entretien final se fera collectivement lors d'une classe en présentiel, si plusieurs candidats ou lors d'un entretien individuel.

Type d'accompagnement	Nombre	Modalité	Durée
Classe de présentation du déroulement de l'accompagnement à la VAE	1	Collectif ou individuel	3h
Module d'explicitation des compétences et de compréhension des référentiels	1	Individuel	4h
Atelier d'explicitation de l'expérience	2 maximum	Collectif ou Individuel	7h maximum
Classe d'approfondissement sur le(s) dossier(s) d'examen et la préparation de l'oral	2 maximum	Collectif ou individuel	7h maximum
Classe sur le suivi de la préparation à l'oral	2 maximum	Collectif ou individuel	7h maximum
Classe de préparation à l'entretien technique	1	Collectif ou individuel	3h
Classe finale avant examen	1	Collectif ou individuel	4h

Moyens d'organisation, d'accompagnement ou d'assistance, pédagogique et technique mis à disposition du/de la candidat(e) dans le cadre des séquences en présentiel.

Le/la candidat(e) aura à sa disposition des ordinateurs à la configuration minimale suivante et une connexion internet pour pouvoir préparer correctement l'accompagnement :

- Connexion internet (haut débit)
- Haut-parleurs et microphone
- Caméra
- Processeur : minimum 1 GHz
- RAM : minimum 2 giga
- Logiciels de traitement de texte (Pack office)
- Plusieurs navigateurs web
- Imprimante couleur
- Scanner

Pour toute question pédagogique ou technique, le/la candidat(e) peut à tout moment envoyer un mail à cfpscontact@gmail.com

Tarif et financement

Tarif :

- 2240€ net de taxes – hors passage à la certification (*exonération de TVA, art.261-4-4°a du CGI*)
- 2490 € net de taxes – passage à la certification à Salon-de-Provence inclus (*exonération de TVA, art.261-4-4°a du CGI*)

Délai d'accès :

Financement au titre du CPF : 14 jours

Financement au titre de l'AIF(Pôle-Emploi) avec ou sans co-financement CPF : 1 mois

Financement OPCO ou FAF : 1 mois

Particulier payant à ses frais : 15 jours

Contact

Pour toute question, veuillez contacter M. Alex BATILLAT, dirigeant de :

CFPS – CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE SPECIFIQUE ,

44 rue des Tailleurs de Pierres – 13300 Salon-de-Provence ;

Mail : cfpscontact@gmail.com ; Tél : 06.51.73.77.30

SYNTHESE DU PARCOURS POUR LA VAE – TITRE PROFESSIONNEL DE « FORMATEUR PROFESSIONNEL D'ADULTES »

